

Amel Abdo

10

Mission Permanente
de la République de Djibouti auprès de L'office des Nations-
Unies ET des autres Organisations Internationales
à Genève



Vérifier au prononcé

Conseil des Droits de l'Homme
23ème session EPU novembre 2015

Declaration de Djibouti à l'EPU Sao Tomé-et-Principe
Conseil des Droits de l'Homme, le 11-11-2015

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la délégation de Sao Tomé-et-Principe et la féliciter pour la présentation.

Djibouti salue les Progrès réalisés pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

La république de Djibouti souhaiterait faire les recommandations suivantes :

- d'aider les adolescentes enceintes et les mères adolescentes à poursuivre leurs éducations et de garantir la jouissance de leurs droits fondamentaux.
- de lutter contre les stigmatisations des enfants victimes d'exploitation et des services sexuels

De continuer vos efforts pour l'amélioration des droits de l'homme notamment dans le domaine du droit à la santé

Et nous leur souhaitons le pleins succès.

Je vous remercie Monsieur le Président de votre attention